

Pour la bicyclette : par un lecteur en belle humeur

Autor(en): **Sam.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Louis Croisier.

Nous avons eu le grand chagrin de perdre récemment un de nos plus anciens et meilleurs amis, M. L. Croisier, dont nos lecteurs n'ont pas oublié l'intéressante et précieuse collaboration.

Pendant la période de 1868 à 1888, le *Conteur* a publié divers articles de M. Croisier, qui ont été fort goûtés. Il excellait dans la peinture des mœurs et des caractères. Les pages que nous avons de lui sont de petits tableaux, de spirituels croquis finement travaillés. Très sévère pour lui-même, tout ce qu'il écrivait était pondéré, mûrement réfléchi ; son style toujours très soigné.

A côté de ces qualités d'écrivain, il avait celle, assez rare, d'être très modeste. Rien ne lui déplaisait autant que les gens vaniteux, les poseurs en général, et les poseurs en littérature tout particulièrement.

Notre ami Croisier, doué d'une inaltérable égalité d'humeur, était d'un abord toujours agréable ; sa physionomie ouverte et franche inspirait immédiatement de la sympathie et de l'intérêt ; on sentait qu'on était en présence d'un homme intelligent, loyal et plein de cœur.

Comme père de famille, L. Croisier fut un modèle.

Depuis nombre d'années déjà, nous étions privé de sa collaboration. Affligé d'une de ces maladies qui ne laissent aucun espoir de guérison, il dut s'abstenir presque complètement de tout travail quelque peu attachant et renoncer à des goûts littéraires qui, à côté de ses occupations habituelles, avaient si souvent charmé ses loisirs.

En souvenir de cet homme vivement regretté, en souvenir de celui qui comprit si vite et si bien ce qu'il fallait au genre tout particulier de notre modeste publication, et la favorisa longtemps de son aimable et intelligent appui, nous ne saurions mieux faire aujourd'hui que de remettre sous les yeux de nos lecteurs une de ses plus spirituelles productions.

Dans le courant de l'année 1873, nous recevions la lettre suivante, qui s'adressait plus particulièrement à M. Croisier :

Monsieur,

Pardonnez si je viens emprunter vos initiales (quoique je sache fort bien votre nom, ayant habité Morges depuis de longues années), pour vous prier d'un service.

Vous écrivez facilement, vous écrivez fort bien et vos articles sont les bienvenus dans le *Conteur*. Je voudrais donc vous prier de prendre en mains la cause des femmes et de les défendre, puisque une femme ne peut le faire elle-même.

J'ouvre la *Gazette*, samedi soir, qu'y trouvé-je ? Quelques piquantes lignes contre les femmes, leur babil, leur insensibilité, leur légèreté.

Aujourd'hui, j'ouvre le *Conteur* et je lis l'article : *Un mot sur la nostalgie*, où l'on parle encore du babil des femmes.

En somme, Monsieur, causons-nous plus que vous ? Non, cela je l'affirme ; hier soir, par exemple, je vis de mes yeux, et j'entendis de mes oreilles deux ou trois messieurs causer pendant une heure

vingt-sept minutes, à la même place, et cela sur des choses insignifiantes, pour ne pas dire plus.

Je connais bon nombre de messieurs qui, par leur babil, se font attendre pour le dîner les 365 jours de l'année ; j'en connais d'autres qui restent à causer dans les cafés jusqu'à minuit, quoique la police doive faire fermer les dits cafés à onze heures.

J'en connais un particulièrement qui ne dit pas un mot à la maison, et qui, une fois dehors, est un vrai moulin à paroles.

Entendez les hommes discuter la question vigne et vin, vin et vigne, miséricorde ! S'ils se mettent au chapitre des cancanes, ils sont plus sots et plus méchants que nous ; et j'ai mille fois remarqué que les *on dit* sont plus souvent dans leur bouche que dans la nôtre.

Je vous fais donc, Monsieur, le champion des dames : tachez un jour ou l'autre d'écrire ou de rimer quelque chose d'agréable à leur sujet.

Nous ne sommes que des femmes, il est vrai, mais nous avons du cœur, un cœur sensible et charitable.

Et je m'arrête, vous saluant, Monsieur L. C., bien cordialement.

(Une vieille femme.)

La réponse de M. Croisier est contenue dans deux ou trois lettres que nous publierions successivement, et dont voici la première :

Lettres à une vieille femme.

I

Madame,

Vous me demandez, dans le *Conteur* du 18 courant, de prendre en mains la défense des femmes contre les hommes, ou plutôt de déterminer lequel de l'homme ou de la femme cause le plus « pour ne rien dire. »

En vérité, vous me mettez dans un très grand embarras, et je crains, pour la cause qui vous tient au cœur, qu'en me choisissant pour votre avocat, vous n'avez eu la main malheureuse.

D'abord, Madame, laissez-moi vous dire en toute humilité que le second alinéa de votre lettre s'inscrit contre vous d'une façon irréfragable. Mais par respect pour votre grand âge, je ne m'arrêterai pas à ce moyen que vous m'offrez de vous critiquer, d'autant moins que j'ai pour mission de vous défendre.

Je vais donc, pour vous servir, ouvrir une campagne contre les hommes, — mes pareils, — quitte à me brouiller avec quelques-uns d'entre eux. Seulement, je dois vous prévenir, Madame, que les hommes prendront leur revanche, par mon organe, et que vous devrez vous rendre solidaire de leurs griefs, en tant qu'ils seront légitimes.

Or donc, vous affirmez que vous ne causez pas plus que nous ; cela est possible et je ne veux pas vous chicaner sur ce point que ni vous ni moi ne pourrions éclaircir.

Ce qui est infiniment plus important, c'est de savoir si les hommes ont le défaut qu'ils reprochent aux femmes de « causer mal à propos. »

Ici, je suis obligé de confesser que cette faiblesse est commune aux deux sexes ; et les articles dont vous vous plaignez seraient, faute

d'autres, des preuves suffisantes contre les hommes.

On ferait des volumes avec les boutades malveillantes et les aphorismes cruels que le sexe fort a commis contre le faible !

A propos d'aphorisme, écoutez celui-ci d'un musicien :

« La femme est comme la mesure, elle demande à être battue régulièrement. »

Vous conviendrez, Madame, que pour un musicien, c'est faire preuve d'une étrange ignorance en harmonie.

Mais laissons là ces traits plus méchants que dangereux ; productions de soi-disant esprits forts qui ne sont que chagrins, sceptiques ou blasés.

Revenons à vos griefs contre les hommes et à ce que vous dites à l'appui.

« Vous avez entendu trois messieurs causer pendant une heure vingt-sept minutes sur des choses insignifiantes. »

Cela se voit tous les jours, Madame, mais ce qui me surprend le plus, c'est que vous ayez été assez heureuse pour concilier une aussi longue audition avec vos devoirs de mère de famille.

Votre deuxième grief est plus grave.

« Bon nombre de messieurs, par leur babil, se font attendre pour le dîner les 365 jours de l'année. »

Je les connais ceux-là, et je les trouve en vérité très coupables. Le mari, qui doit donner l'exemple de la ponctualité, qui maugrée à l'occasion si son dîner n'est pas prêt à l'heure fixe, devrait se faire une loi d'être exact.

Mais non, c'est si bon la causerie entre deux vermouths, et l'absinthe est si expansive !

Pendant ce temps, la ménagère attend ; les enfants trépignent d'impatience ; les mets se brûlent ou se refroidissent. Et malgré le tact de la mère, le mari retardataire respire, à son arrivée, une atmosphère de mécontentement d'un très fâcheux effet.

Le dîner est une réunion de famille qui doit être présidée par le père. Outre que son influence éducative peut être très grande sur les enfants, il doit à son épouse cette marque d'attention, — la ponctualité, — ne fût-ce que par simple politesse. S'en affranchir, c'est manquer à son devoir.

Dans une prochaine lettre, j'examinerai les autres points qui font l'objet de vos plaintes.

En attendant, veuillez croire, Madame, à mes sentiments respectueux.

L. C.

Pour la bicyclette.

PAR UN LECTEUR EN BELLE HUMEUR

Il a été fait, ici, — il y a huit jours, — le procès de la bicyclette « par un cavalier de mauvaise humeur, » inutile de dire qu'elle a perdu son procès.

Tâchons de réhabiliter, aux yeux des abonnés du *Conteur*, ces machines tant décriées.

Pour faciliter notre tâche, il faut abandonner au juste courroux des piétons les échoués zigzaguant les dimanches sur les routes po-

puleuses en abusant de leur sirène, et qui, de 5 en 5 kilomètres, vont tapisser de leurs courriers la façade de la première auberge tentatrice.

Écoutez plutôt un amateur sérieux, aimant sa machine pour les joies qu'elle lui procure et lui étant reconnaissant du pays qu'elle lui a fait connaître.

N'en déplaise aux cavaliers, ces « rouets de Tolède » ont bien leur charme, voire même leur élégance.

C'est, je vous l'assure, un sentiment réel de plaisir d'être assis sur cet instrument perfectionné, d'un roulement si doux, obéissant à la moindre inclinaison du corps pour la diriger et à la légère pression du pied pour lui imprimer une grande vitesse. On ne marche pas seulement « pas mal à plat, » comme on se plaît à le reconnaître, mais aussi rudement bien aux descentes.

Elles ont aussi de l'élégance — quoique machines : ce guidon incliné, ces rayons étincelants, cette selle commode... Sans doute que Boulanger n'aurait pas conquis Paris en faisant de l'équilibre aux Champs-Élysées, et que son cheval noir lui a fameusement servi ; mais ne décriez pas trop ces modestes coursiers.

Assis dessus — pour peu qu'on soit un peu exercé — elles offrent autant de stabilité qu'une rosse de manège, et, si l'on craint quelque chose, c'est bien les clous des fers à cheval égarés sur la route, et dont on voudrait bien épargner ses pneu.

Ensuite — sans recourir à l'argument facile que ces coursiers de fer ne mangent que deux centimes d'huile par jour, — plus les réparations, les chevaux ont un entretien coûteux s'ils sont bien portants... et bien davantage si on doit les mener au vétérinaire...

Un dilemme se pose : Si l'on émet le vœu de supprimer le sport du cycle, que faut-il offrir aux jeunes gens en fait de moyen de locomotion rapide, leur donnant l'occasion de sortir de ville et de voir du pays ? Le chemin de fer ! La voiture ! Chacun sait que ces deux moyens n'offrent pas les mêmes avantages. Reste donc le cheval, c'est plus agréable et plus flatteur, j'en conviens.

Mais vous imaginez-vous l'encombrement procuré sur une route par des cavaliers en nombre égal aux cyclistes existants ! Toutes les mamans qui conduisent des poussettes, les amoureux et les bons bourgeois bedonnants, vous signeraient en bloc une pétition pour supprimer — à son tour — le cheval.

Autre chose. On a écrit que les belles dames de Paris avouaient un certain mépris pour les « vélocipédards. » Pourtant les gens de toutes conditions s'adonnent à ce sport. Casimir-Périer lui-même — après avoir déposé les rênes de l'État — a été vu pédalant au Bois de Boulogne, en humant l'air du matin. Celui-là — on peut en être certain — aurait pu se payer un cheval de prix.

Dame, d'être affublée d'un numéro d'ordre prêté un peu à la plaisanterie, mais entre amateurs on sait parfaitement discerner la « *Hum-ber* » de X. et la « *Rover* » de Z., et cette dénomination est tout aussi claire — sinon « sélect » — que le « *rouan vineux* » de Monsieur de L.

Ce sont là les petits côtés de la question. La vélocomanie peut faire couler encore bien des flots d'encre, cela n'empêchera pas, au printemps, chevaliers de galoper et faquins de pédaler. Il ne faut pas discuter du goût et des couleurs.

SAM.

La ville sous terre.

Les journaux ont reproduit, ces jours-ci, une note curieuse, en effet, communiquée par un médecin polonais à une revue médicale. Il s'agissait de

l'exacte population des mineurs de Wieliczka. Ils sont plus de quinze cents. Ce qui rend ce chiffre intéressant, c'est que ces mineurs, leur tâche finie, ne remontent pas tous à la lumière du jour, mais passent réellement leur existence sous terre. Et il y a là, en vérité, une chose qui semble un peu fantastique.

Une ville, une vraie ville s'est fondée à une profondeur de trois cent quarante mètres !

Elle a ses rues, ses maisons, son Hôtel-de-Ville, ses salles de réunion, — voire son théâtre, où se donnent des représentations, en certains jours de fête. Elle est éclairée à l'électricité.

Les mineurs ont trouvé plus commode de s'installer à portée même de leur travail.

Il faut dire que ces mines sont des mines de sel, parfaitement sèches, sans aucune vapeur, ni humidité, et d'une grandeur incomparable. Il en est d'autres en Espagne et en Angleterre, mais qui ne s'approchent point de celles-là.

Exploitées depuis des siècles, elles sont inépuisables, et on n'en connaît point encore toutes les parties. On peut supposer qu'elles s'étendent dans toute la largeur des Carpathes, de la Vistule au Danube.

Un médecin émit naguère une théorie fameuse. Le sel était, pour lui, une panacée capable de guérir tous les maux. Du moins peut-on admettre que le sel fait vivre vieux, car parmi les mineurs de Wieliczka, il y a beaucoup de gens âgés.

Il ne faut rien exagérer, d'ailleurs, et c'est une pure légende que la tradition qui conte que, depuis plusieurs générations, certaines familles ne sont jamais remontées à la surface du sol. Ce serait bien peu de curiosité, d'autant que, avec les appareils modernes, il ne faut que quelques minutes pour être en communication avec le dehors par l'un des onze puits des mines. Le fait reste assez curieux d'une population ouvrière s'accommodant de cette existence souterraine, au point de n'aller respirer l'air libre que rarement. Au reste, tous les mineurs de Wieliczka ne demeurent pas sous terre.

Je parlais des vastes proportions de ces mines. « Pour tout voir et tout visiter, » écrit M. Grad, on a calculé qu'il faudrait passer dans ces lieux cinq semaines, en marchant huit heures par jour. » Ceci donne une idée de l'espace qu'ont à leur disposition les habitants volontaires de ces entrailles du sol.

Les mines se divisent en trois étages, chaque étage subdivisé en une quantité de galeries et d'arceaux soutenus par d'énormes piliers de sel. Aux deux étages supérieurs, on trouve des masses de sel dans des couches de craie, de gypse ; c'est le sel gris, le sel commun. Plus bas, au dernier étage, c'est le sel pur, compact, cristallisé ; sa dureté, égale à celle de la pierre, oblige les mineurs à se servir de pioches et de haches pour le couper, avec beaucoup de peine, en grandes pièces, dont plusieurs pèsent 600 à 700 livres.

Il règne dans ces trois étages un bruit perpétuel de chevaux, de charrettes, de machines. Qu'on songe que la production moyenne est d'un million de quintaux.

Le spectacle est prodigieux quand, à l'occasion de la visite d'un illustre personnage, on illumine toutes les galeries. Ces voûtes, ces galeries resplendissent alors comme des diamants. On dirait la réalisation magique d'un rêve de l'Orient, d'un palais enchanté des *Mille et une Nuits*.

Au second étage, se trouve un lac, formé par les infiltrations de l'eau dans l'épaisseur de la saline. Il a plus de deux cents mètres de long.

C'est sur ses bords que se trouve le plus ancien monument des mines de Wieliczka, la chapelle de Saint-Antoine.

Tout y est en sel, et on raconte que les visiteurs incrédules sont invités à s'en convaincre en... goûtant l'édifice.

La construction de cette chapelle date de 1688.

C'est un autel orné de colonnes doriques. Sur les côtés, se trouvent les statues de saint Antoine et de saint Clément. Sur les marches de l'autel, deux moines agenouillés. En face de l'entrée, on voit une chaire, avec les statues de saint Pierre et de saint Paul.

Statues, autels et colonnes sont taillés dans le sel et se maintiennent en parfait état de conservation depuis plus de deux siècles. Si l'on place des flambeaux derrière ces colonnes et ces statues, la lumière devient visible à travers le sel transparent.

Ces mines de Wieliczka rappellent un curieux souvenir historique. En 1809, Souvaroff y tint son quartier général pendant trois jours. On montre la salle où il eut la fantaisie de donner un bal aux officiers de son armée avant de les mener au feu. Ce dut être, certes, un bal original ! A cette salle, on accède par des degrés, toujours taillés dans le sel, qui ont la grandeur et la commodité de l'escalier d'un palais.

Mais, dans la partie exploitée actuellement, il s'en faut que cette « commodité » se retrouve partout, et, au contraire, on ne peut s'avancer, à moins d'une grande expérience, qu'avec une extrême prudence au milieu de pentes rapides, au bout desquelles se trouve quelque abîme.

La vie des mineurs de Wieliczka, si en dehors des conditions normales, devrait tenter quelque romancier. Il faut laisser aux faiseurs de calembours faciles ce trait qu'un tel roman ne manquerait pas de « sel ». Mais, en vérité, on n'a sur ces mines que des notes de voyageurs. Il semble que l'existence morale de ces travailleurs, qui se sont déshabitués de la lumière réelle, vaudrait la peine d'une étude attentive.

(Petit Parisien.)

VALENSOL.

Fers à gaufres.

Le dernier mot du record.

Depuis plusieurs semaines déjà, nos confrères de la presse alimentent chaque jour leurs colonnes par des communications sans fin sur l'ancienneté d'un certain nombre de fers à gaufres. Et ce qui leur est fort agréable, dans ce genre de collaboration, c'est que chaque correspondance est accompagné d'un demi-kilo de gaufres, comme pièces justificatives, qui se grignotent dans les bureaux de rédaction.

Ces messieurs n'ont plus qu'à les arroser.

Seul, le *Conteur* n'avait reçu jusqu'ici dans ce curieux record, ni correspondances, ni gaufres, et n'a absolument rien eu à grignoter ; mais aujourd'hui, il est largement dédommagé par les communications qu'on va lire et qui laissent bien en arrière tout ce qui a été publié à ce sujet.

Les Claye ce vin Janvié.

Mossieu le Rédacteur

Les histoires de gaufres qu'on a lu dans les papiers m'en ont rappellé une qui m'ait arrivé il y a deux mois. J'étais à labouré dans mon chant, can le sot de ma charue a tapé sur un affaire bien du et finalement la tirer déoh. Alô j'ai vu que c'était deux plaque de loton ; y avait comme qui dirai des lettres et des bêtes desu. Une plaque avé au miyeu une grosse oye avec dequ le mot J U S : C E S en bâtarde et adessous, P I S T. Epi sur l'ôtre y a un gros trou, mé point de lettre, tout autou y a des fleu et des rebolages de la metzance qu'on peu pas défriché.

Jy comprenait rien, alô je sui alé ché M. Pache qui a bien regardé l'affaire. Y ma dit je croi que cé un fé à gôtre du tant des Romins.

Et ces lettres que je lui dit.
Ça veut dire les pâticié de Jules César, et ce trou de l'autre cotté, c'était la tête de l'empereur. Lobjet é en bronze. Cet oisô, cé l'aigüe de l'empire.

Aprésant mossieu le redatteu je vous dirai que ma Fanchette a essaié de fair dé gôtres avec, mais y a trop de ver de gri, et je voudré pas vous empoisonné en vous les envoyant.

Et voilà, mossieu ce que javé a vous dire et je vous sallue jusca nouvel ordre.

G. B., algriculceur.

Coincidence vraiment étrange, inouïe, quelques instants après avoir reçu la lettre qui précède, nous avions la visite d'un habitant de Chavannes, qui nous a déclaré avoir chez lui, depuis le mois d'octobre de l'année dernière, un fer à gaufres remontant aussi à l'époque romaine.

Cet objet, nous a-t-il raconté, a été trouvé en arrachant un vieux poirier dans le voisinage de la Bourdonnette ; mais la partie du fer qu'on